DLP 23-4-71 176

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° I27 - Avril I97I
3° supplément

L'ANARSIA

La chenille de l'anarsia lineatella est très reconnaissable du fait de sa coloration brun chocolat. Lorsque la chenille s'étire au cours de ses déplacements on observe les intersegments roses qui donnent à cette larve un aspect particulier qui permet une identification facile.

Les moeurs de l'anarsia présentent des analogies avec celles de la Tordeuse orientale, en particulier les divers dégâts , pousses minées, dégâts sur fruits, sont très comparables. Cependant l'anarsia se manifeste beaucoup plus tôt au printemps; sur abricotier et sur cerisier les chenilles printanières agglomèrent souvent de jeunes feuilles par des fils soyeux. Les larves d'Anarsia dévorent indifféremment les jeunes fruits , les pousses, les feuilles.

Les insecticides conseillés pour lutter contre la Tordeuse orientale seront utilisés avec profit à l'encontre de l'Anarsia. Actuellement, l'anarsia est observée sur abricotier et sur cerisier. L'insecte semble particulièrement abondant dans le Gard. Un traitement s'impose dans de nombreux vergers , il sera également efficace contre les Cheimatobies.

POMMIERS

Les populations d'Araignées rouges se développent activement notamment dans les vergers n'ayant pu recevoir un traitement préfloral approprié. Dans certains cas une pulvérisation acaricide s'impose. Avant d'effectuer un tel traitement il convient d'évaluer les risques d'infections. Pour cela la population peut être évaluée par des observations effectuées sur les feuilles de rosettes situées sur les charpentières.

Quelques foyers de pucerons sont observés ici et là dans ces mêmes vergers n'ayant pas reçu de traitements préfloraux.

Les risques de contamination de Tavelure demeurent et se produiront au cours des prochaines pluies.

Dans tous les cas ne pas omettre de poursuivre la lutte contre l'Oïdium

Les vergers de l'Ouest du département de l'Aude, récemment innondés doivent faire l'objet de traitements renouvelés contre la Tavelure même dans les vergers où cette maladie ne s'est pas manifestée en I970.

Rectificatif au bulletin n° I26 de mars I97I

Dans le bulletin n° I26 nous avons omis de signaler que le Diethion peut avoir une action à postiori sur les Tavelures du pommier et du poirier.

Les Ingénieurs : LL.TROUILLON
M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 2I avril I97I : 2680 exemplaires

Précédent bulletin - 2° supplément du n° I27 en date du I4 avril.

P451

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx